

## LE POINT SUR LA NÉGO

### Discussions exploratoires aux tables de négociation

Depuis le 13 mars 2020, la crise de la COVID-19 a entraîné son lot de chambardements et elle a amené la CSN et les fédérations du secteur public à faire une analyse de la nouvelle conjoncture et à revoir leur approche de la négociation en cours. Rappelons-nous que le 23 mars dernier, alors que le premier ministre mettait tout le Québec sur pause, la CSN demandait au gouvernement de suspendre les négociations du secteur public, tout en mettant en place dès maintenant une série de mesures, notamment des ajustements salariaux, des primes et des mesures de protection pour que nous puissions nous consacrer entièrement à la crise et que les travailleuses et les travailleurs des réseaux puissent passer à travers cette période difficile.

Les discussions qui ont suivi ont permis, notamment, d'obtenir une prime pour les travailleuses et les travailleurs au front contre la COVID-19. Bien que nous jugions toujours celle-ci insuffisante et inéquitable, les représentations de la CSN ont permis de l'élargir à un plus grand nombre de personnes. Nous poursuivons toujours nos revendications pour que la prime soit de 3 \$ ou 4 \$ l'heure en montant fixe et qu'elle s'applique à l'ensemble des personnes salariées, incluant le personnel des services de garde d'urgence qui n'y a toujours pas droit à l'heure actuelle.

Depuis la fin mars, la CSN a multiplié les échanges avec les représentants du Conseil du trésor. Bien que nous ayons maintenu la ligne de la suspension en concentrant nos discussions autour des mesures à déployer immédiatement pour passer à travers la crise et que cela ait permis de faire évoluer les positions patronales initiales, le gouvernement souhaite toujours négocier de façon accélérée afin de régler l'ensemble des conventions collectives du secteur public. Les nombreuses interventions du premier ministre en ce sens lors de ses points de presse quotidiens en témoignent; il y parle fréquemment de sa volonté d'en arriver rapidement à une entente globale avec les centrales syndicales.

Avec une conjoncture qui a changé significativement (avec entre autres une crise sanitaire sans précédent et un changement drastique de l'état des finances publiques) et un gouvernement qui indique clairement vouloir régler les conditions de travail et les conditions salariales de 550 000 employé-es de l'État dans un court délai, les fédérations du secteur public de la CSN estiment qu'elles ont intérêt à s'asseoir avec le Conseil du trésor et les différents comités patronaux de négociation pour entamer des discussions sur une base exploratoire, avec l'objectif de faire avancer les travaux de renouvellement des conventions collectives, et ce, tant à la table centrale qu'aux tables sectorielles. C'est en se basant sur l'orientation générale adoptée par les quatre fédérations du secteur public de la CSN que nous mènerons ces échanges avec le Conseil du trésor dès demain. Conformément à cette orientation, les discussions exploratoires porteront donc tant sur l'amélioration des conditions de travail et de pratique, en ciblant notamment les

enjeux de surcharge et de précarité, que sur l'amélioration des conditions salariales en revendiquant des hausses supérieures à l'inflation pour l'ensemble des personnes salariées, tout en portant une attention particulière aux bas salarié-es.

C'est au cours des prochains jours que nous verrons si la volonté du gouvernement de convenir de conditions de travail acceptables tout en tenant compte du contexte de pandémie se transformera en gestes concrets pour améliorer le sort des travailleuses et des travailleurs des réseaux. Nous le constatons plus que jamais, les services publics sont les piliers de notre société; le gouvernement doit reconnaître cet état de fait sans attendre.

Nous vous tiendrons au courant des prochains développements.

06-05-2020